	DÉCLARATION PRÉALABLE DU SGEN-CFDT **AU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL** **« SERVICES ACADÉMIQUES »** **9 mars 2018**

A titre liminaire, le Sgen-CFDT souhaite saluer la qualité du travail accompli par les services gestionnaires et le respect des délais de transmission des documents de travail.

Ce CTS s'inscrit dans un contexte social national dégradé suite aux annonces gouvernementales faites le 1er février dernier dans le cadre du programme « Action Publique 2022 ».

La CFDT Fonctions Publiques rappelle suite aux annonces gouvernementales de la mise en œuvre d'un vaste plan de départs volontaires au sein de la fonction publique d'État sans concertation préalable avec les organisations syndicales représentatives :

- son opposition à une approche uniquement budgétaire de la fonction publique
- son attachement à un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers notamment les plus fragiles
- son exigence d'un rendez vous salarial au printemps suite au report du PPCR
- son refus de voir balayé l'agenda social qui s'est construit avec la DGAFP sur, notamment les concertations et négociations à venir sur les conditions de travail, l'égalité professionnelle, les contractuels et la protection sociale complémentaire

S'agissant du champ relevant de notre périmètre ministériel, ce CTS s'inscrit également dans un contexte social tendu pour les services académiques avec la publication en mars 2018 du rapport annuel 2016 des inspections générales consacré à l'état des lieux et perspectives des territoires éducatifs.

Ce rapport confirme les orientations de la Cour des Comptes rendues publiques dans son rapport portant sur les services déconcentrés de l'État de décembre 2017.

A la lecture de ces deux rapports, la question d'une réforme majeure affectant le maillage et l'organisation territoriale des services déconcentrés de l'éducation nationale est clairement posée notamment en ce qui concerne l'avenir des académies de Besançon et de Dijon et du maintien d'un rectorat de plein exercice au sein de chacune de ces entités.

A l'appui de ce contexte social lourd de menaces concernant l'avenir du service public, le Sgen-CFDT tient une nouvelle fois à alerter l'administration sur la dégradation du climat social au sein des services académiques qui trouve son illustration dans la nouvelle lettre ouverte des personnels du Rectorat que vous trouverez ci-jointe.

Le Sgen-CFDT s'associe une fois de plus à la prise de parole de collègues non syndiqués qui entendent profiter de la tribune que constitue le comité technique spécial pour exprimer la montée d'une colère face à la dégradation de leurs conditions de travail corroborée par les retraits d'emplois présentés à l'occasion des questions inscrites à l'ordre du jour du présent CTS.

Fort de cet appel de collègues particulièrement déterminés, le Sgen-CFDT réitère une nouvelle fois sa demande à ce que le comité technique spécial puisse être enfin le lieu où s'engage un véritable dialogue social entre les représentants des personnels et de l'administration dans un climat de confiance et de respect réciproque.

Rien ne serait plus détestable que des dossiers auxquels sont attachés les personnels tels que le travail à temps partiel, le remplacement au sein des services académiques, la réforme territoriale ou la revalorisation du régime indemnitaire de tous les personnels y compris des agents contractuels restent plus longtemps écartés de la table des négociations.

Pour notre organisation syndicale, une absence de réponse aux revendications légitimes de nos collègues conjuguée aux menaces d'un plan de départ volontaire du fait de la mise en œuvre du nouveau schéma d'organisation académique serait de nature à provoquer un mouvement social d'ampleur au sein des services académiques préjudiciable à la bonne marche du service public d'éducation et dont l'administration rectorale porterait l'entière responsabilité.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants du Sgen-CFDT